



République Française  
Département du Bas-Rhin  
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 novembre 2019**

**Membres du Conseil Municipal présents :**

Alfred INGWEILER, Maire

Mme Michèle PARISOT MULLER 1<sup>ère</sup> adjointe

M. François SCHNELL 2<sup>ème</sup> adjoint

M. Jacky KUNTZ, Mme Francine BOUTY, M. Richard ROBERT, M. Gilbert KUNTZ,

Mme Sonia FROHN, M. Stéphane POUVIL, Mme Myriam VIX, M. Nicolas STEPHAN,

Mme Eliane GASTEBOIS,

**Absent :** M. Claude STRINTZ qui donne procuration à Mme Sonia FROHN

**Absents excusés :** Mme Isabelle BATISTA, M. Patrick BLANCHONG

M. le Maire salue l'ensemble des membres présents.

M. le Maire revient sur l'inauguration de la salle festive et remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal pour leur présence, pour l'organisation et le déroulement de la fête. M. le Maire a reçu de nombreuses félicitations d'habitants d'Ernolsheim ainsi que de personnes extérieures pour la salle et la réussite de la manifestation.

M. le Maire rappelle que l'autre projet majeur du mandat est la transformation du POS en PLU dont l'enquête publique va démarrer le 16 décembre 2019 et durera jusqu'au 20 janvier 2020. La communication a été réalisée dans deux journaux, sur le site internet de la commune et sur les panneaux d'affichage.

M. le Maire souhaite également adresser les remerciements suivants :

- à l'équipe qui a participé à l'opération « déchets verts »
- à la commission « fleurissement » et leurs conjoint(es) pour l'arrachage et les nouvelles plantations
- à la commission « fête » pour la préparation de la salle du conseil municipal pour le pot de l'amitié de la commémoration du 11 novembre et pour les décorations de Noël
- à l'équipe de la bibliothèque pour l'organisation de la soirée-dégustation de vins ainsi qu'à Nicolas STEPHAN et son épouse, pour l'animation de cette soirée.
- à l'équipe qui a réceptionné la vaisselle et le mobilier de la salle festive.

La date de la prochaine séance du CM sera définie ultérieurement.

**2019.11.01 - Désignation de la secrétaire de séance :**

Mme Francine BOUTY a été désignée secrétaire de séance.



République Française  
Département du Bas-Rhin  
MAIRIE D'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

**2019.11.02 - Approbation du compte-rendu du 04 octobre 2019 :**

Le compte-rendu de la séance du 04 octobre 2019 a été approuvé par 12 voix pour et 1 abstention.

**2019.11.03 - Tarifs salle festive :**

M. le Maire rappelle que les tarifs de location ont été définis lors de la séance du Conseil Municipal du 04 octobre 2019. Il souhaite y intégrer les frais de mise à disposition d'une poubelle de 770 L pour les déchets ménagers soit 30.00 € par location. Il propose également de rajouter la WI-FI dans l'option « vidéoprojecteur-sonorisation ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour modifier la grille tarifaire en y intégrant les propositions évoquées ci-dessus.

**2019.11.04 - Acquisition de terrains :**

1° M. le Maire informe les conseillers que la commune souhaite régulariser la situation du terrain appartenant à M. Sébastien DUBOIS, 71 Rue Principale. En effet ce dernier est resté en retrait sur la parcelle 576-section 03 mais ce retrait n'a jamais été régularisé administrativement. Après arpentage la surface à régulariser est de 0,06 ares.

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition de cette parcelle au prix de 1982 € l'are soit 118,90 €.

**Le Conseil Municipal, après délibération :**

- décide à l'unanimité d'acquérir la parcelle 576-section 03 d'une contenance de 0.06 ares appartenant à M. Sébastien DUBOIS au prix de 1 982.00 € soit 118.90 €.
- Dits que les crédits sont disponibles.
- Décide que la vente se fera par acte administratif
- Autorise Mme Michèle PARISOT MULLER, 1<sup>ère</sup> adjointe, à rédiger et signer l'acte administratif de vente au nom de la commune.

2° M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité d'acquérir la parcelle 220 section 03 « Mittelwegreben » d'une contenance de 2.92 ares. Il propose un achat à 50.00 € l'are et sollicite l'accord du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 12 voix pour et 1 voix contre, l'acquisition de ce terrain au prix de 50.00 € l'are.

- Dits que les crédits sont disponibles.
- Décide que la vente se fera par acte administratif
- Autorise Mme Michèle PARISOT MULLER, 1<sup>ère</sup> adjointe, à rédiger et signer l'acte administratif de vente au nom de la commune.



République Française  
Département du Bas-Rhin  
**MAIRIE D'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE**

**2019.11.05 - SDEA « Zinsel du Sud » : fusion des périmètres de « transport et traitement » et de collecte :**

M. le Maire rappelle la délégation donnée au SDEA pour le transport-traitement et la collecte « assainissement ». Il en est de même des communes de Dossenheim s/Z et de Hattmatt. IL présente le contexte et les enjeux économiques qui concernent les trois entités : baisse des subventions, augmentation des dépenses énergétiques et du traitement des boues. Il rappelle aussi la fin de contrat de délégation avec SUEZ.

Une réflexion a donc été menée par les différents acteurs pour une mutualisation des budgets pour faire face aux investissements futurs dans un esprit « d'intérêts communs ».

Cette mutualisation impliquera une convergence tarifaire. Elle se fera sur 7 ans et amènera la redevance « assainissement » à 1,45 € / m<sup>3</sup> pour les trois entités.

Parallèlement la contribution pluviale baissera considérablement et aura une incidence bénéfique sur le budget propre de la commune.

**2019.11.06 - Festivités du 13 juillet : remboursement des frais :**

M. le Maire rappelle que par délibération du 26 juin 2015, le Conseil Municipal avait décidé que chaque association organisatrice de cette manifestation se verra attribuer une subvention de 400 € et que la commune prendra également en charge les frais annexes : « freybier » et boissons non alcoolisées, spectacle et orchestre.

Les festivités du 13 juillet 2019 ont été organisées par l'Association des Anciens Sapeurs-Pompiers et l'Amicale des Donneurs de Sang.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Décide d'attribuer une subvention de 400 € à l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers et une subvention de 400 € à l'Amicale des Donneurs de Sang
- Décide de rembourser les frais annexes d'un montant de : 1 835.60 € à l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers.
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2019.

**2019.11.07 - Recensement : désignation des recenseurs :**

M. le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal du 07 juin 2019 il avait annoncé le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.



République Française  
Département du Bas-Rhin  
**MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE**

La coordinatrice communale a été désignée. Il s'agissait également de recruter 2 agents-recenseurs.

Deux candidatures sont proposées : M. Didier GASTEBOIS et Mlle Sofia STINUS.

M. le Maire demande à l'ensemble des membres présents l'autorisation de recruter ces deux candidats en tant qu'agents-recenseurs et propose une rémunération forfaitaire de 450.00 € par agent-recenseur et un forfait de 338.00 € pour la coordinatrice communale. Il rappelle aussi la baisse de la dotation par rapport à 2014.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :**

- de recruter M. Didier GASTEBOIS et Mlle Sofia STINUS, en qualité d'agent recenseur pour la période du 16 janvier 2020 au 15 Février 2020
- de fixer un forfait de rémunération de 450.00 € par agent recenseur
- de fixer un forfait de rémunération de 338.00 € pour la coordinatrice communale

**2019.11.08 - Acceptation de dons :**

M. le Maire signale que la Fondation du Patrimoine et l'UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine) proposent des dons pour soutenir le relevage de l'orgue pris en charge par la municipalité.

Il s'agit, pour la Fondation du Patrimoine, de 21 986.60 € et 4 000.00 € soit 25 986,60 € et pour l'UEPAL (par la paroisse d'Ernolsheim) de 2 976.90 €.

M. le Maire rappelle la construction du budget 2019 pour cette opération et demande à l'ensemble des conseillers l'accord pour accepter ces dons.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement des dons énumérés ci-dessus.**

**2019.11.09 - Adhésion « Fondation du Patrimoine » :**

M. le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement de l'abonnement à la Fondation du Patrimoine. Le montant annuel de la cotisation s'élève à 75.00 €.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à renouveler l'abonnement à la Fondation du Patrimoine et de régler le montant précité.**

**2019.11.10 - Délégations du maire :**

Salle festive :

M. le Maire signale au Conseil Municipal

- qu'il a signé plusieurs avenants (peinture, assainissement, bardage, électricité)



République Française  
Département du Bas-Rhin  
**MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE**

- que la visite de contrôle du SDIS a eu lieu le 29/11
- que le mobilier et la vaisselle ont été livrés.

M. le Maire informe également les Conseillers :

- que dans le cadre du contentieux « chasse », une nouvelle expertise a eu lieu le 23/10
- qu'une réunion de l'association foncière a eu lieu le 21/10
- que Dossenheim va reconduire son « Dossmer Sport Fecht » en 2020, le jour du messti à Ernolsheim mais que les organisateurs mettront un encart dans leur publicité pour signaler la brocante
- que la LAFA a fait une visite de contrôle des vestiaires et du nouveau terrain d'entraînement de football.
- qu'un nouveau diagnostic « amiante » va être effectué en 2020 dans les locaux de l'école

**2019.11.11 - Rapport des commissions :**

Mme Michèle PARISOT MULLER informe :

- que la commission « fleurissement » a effectué les travaux d'arrachages, de préparation et plantations d'hiver
- que la commission « fête » s'est réunie à plusieurs reprises à la mairie : pour choisir la vaisselle, pour l'inauguration, pour le nettoyage de la salle et la décoration de Noël.
- qu'une réunion concernant la salle festive a eu lieu en mairie le 14 octobre, en présence des présidents des diverses associations auxquels les tarifs et le mode de gestion prévu ont été présentés
- qu'un conseil d'école a eu lieu le 08 novembre. Les dates des prochains conseils d'école sont le 06 mars et le 12 juin 2020.
- que l'APEEJE est toujours en activité, mais que les adhésions sont en chute.
- que la bibliothèque a prévu une exposition sur le thème « l'école d'antan », les dates ne sont pas encore définies.

**2019.11.12 - Divers :**

M. Gilbert KUNTZ rend compte des différentes réunions auxquelles il a participé. Un résumé sera transmis à chaque conseiller.

La séance a été close à 22h10

**Le secrétaire de séance :** Mme Francine BOUTY

**Les membres du conseil :**

Mme Michèle PARISOT MULLER



République Française  
Département du Bas-Rhin  
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. François SCHNELL

M. Jacky KUNTZ

Mme Francine BOUTY

M. Richard ROBERT

M. Gilbert KUNTZ

Mme Sonia FROHN

Mme Isabelle BATISTA ABSENTE

M. Claude STRINTZ DONNE PROCURATION A MME SONIA ROHN

M. Stéphane POUVIL

Mme Myriam VIX

M. Nicolas STEPHAN

Mme Eliane GASTEBOIS

M. Patrick BLANCHONG ABSENT

Le Maire :  
Alfred INGWEILER